

- PROCES VERBAL -

**EPREUVE PRATIQUE DU CERTIFICAT DE CAPACITE  
POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS  
EN VUE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE**

**Arrêté Ministériel fixant les conditions de délivrance du certificat de capacité pour effectuer les prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale en date du 12 juillet 2006 consolidé au 27 août 2012.**

L'examen pratique pour effectuer des prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale, a eu lieu le lundi 16 décembre 2024 de 13h30 à 16h45, à :

**Laboratoire LABOUEST  
31 rue de la Divatte  
44430 LE LOROUX BOTTEREAU**

 4 candidats sur 4 inscrits se sont présentés.

L'épreuve a donné les résultats suivants :

NOM	Prénom	ADMIS / NON ADMIS
BOULIGAND	Anais	ADMIS
LE MERDY	Aurélie	ADMIS
PAYANT	Alexandre	ADMIS
RAULT	Emeline	ADMIS

4 candidats sont déclarés reçus, ayant totalisé une note égale ou supérieure à 12/20.

Aucun candidat n'a été notifié pour fraude à l'examen.

Fait au Loroux Bottereau, le 16 décembre 2024

Le Directeur CROIX ROUGE  
COMPETENCE Pays de Loire

Membre du Jury  
IDE

Membre du Jury  
Biogliste

Arnaud TESSIER

Séverine DESCAMPS

Nathalie MOREAU  
LEBRETON

Croix-Rouge Compétence Bretagne - Pays de la Loire  
Centre Régional de Formation Professionnelle  
6 rue de la Gare - 44400 REZE  
Tél. 02 40 29 47 48

